

WEBINAIRE IGCS

« INVENTAIRE, GESTION ET CONSERVATION DES SOLS »

Comment la prise en compte des sols participe-t-elle à l'atteinte des objectifs de développement durable des territoires ?

8 et 9 avril 2021

Utiliser le R.R.P. comme source d'enrichissement du diagnostic agricole d'un P.L.U.i

Geneviève et Laurent RIGOU



**ATELIER SOLS,
URBANISME ET PAYSAGES**

12, rue de l'église 65690 ANGOS
Tél. 09 65 00 57 23
asup@agretpy.fr
RCS Tarbes B 798 272 472

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

- Procédure et contenu encadrés par le Code de l'Urbanisme
- Constitué de plusieurs pièces, dont :

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADDi)

= *Le projet intercommunal*

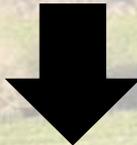
→ *Quels projets et objectifs retenus pour le développement ?*

« Il définit les **orientations générales des politiques d'aménagement**, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, **de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers**, [...].

Il définit les orientations générales concernant [...], **le développement économique** [...].

Il fixe des **objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace** et de lutte contre l'étalement urbain. »

*Traduction
réglementaire*



Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Règlement graphique (Zonage)

Règlement écrit

= *La concrétisation du projet intercommunal*

« Le règlement délimite les zones urbaines ou à urbaniser et les **zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger**. »

« **Peuvent être classés en zone agricole** les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du **potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles**. »

CONSTAT

- Un projet agricole qui précise rarement les orientations de protection des espaces agricoles
- Une logique avant tout comptable de la modération de la consommation d'espace
- Les zones agricoles = « ce qui reste » lorsque les zones urbaines /à urbaniser et les zones naturelles sont délimitées

OBJECTIF

- **Alimenter le projet du territoire en intégrant le sol dans la réflexion au moment du diagnostic agricole**

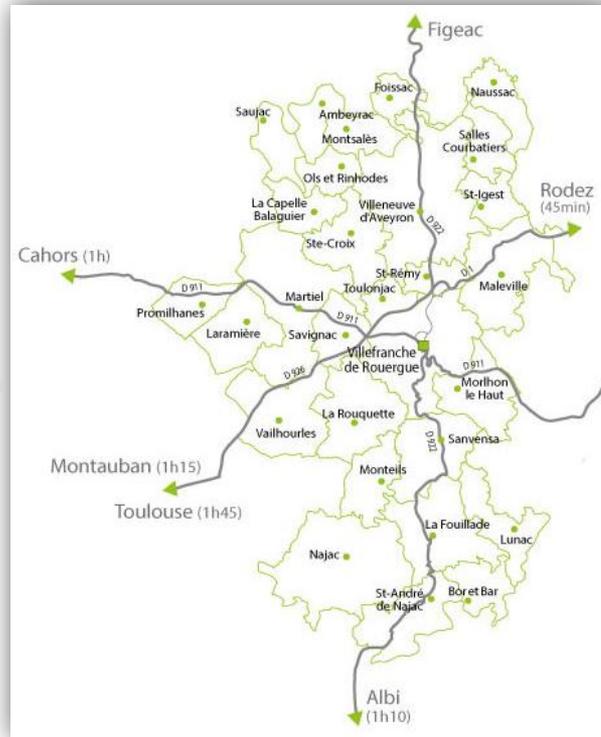
POURQUOI ?

- **Sol = paramètre stable, intrinsèque**
(*≠ les productions et structures agricoles qui peuvent évoluer*)
- **Sol = outil de travail des agriculteurs**
- L'espace agricole supporte une partie importante **des services écosystémiques** essentiels pour un territoire



OUEST AVEYRON
communauté

TERRITOIRE OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ (O.A.C.) ET PLUi



- 29 communes
- 27500 habitants
- 41 habitants/km²

- ➔ Septembre 2018 : démarrage du PLUi
- ➔ Septembre 2019 : remise du diagnostic agricole

- Surfaces déclarées au **RPG** :
57% de la surface du territoire OAC
- # **750 chefs d'exploitation** ou d'entreprises agricoles
- Production dominante :
polyculture élevage (bovins)

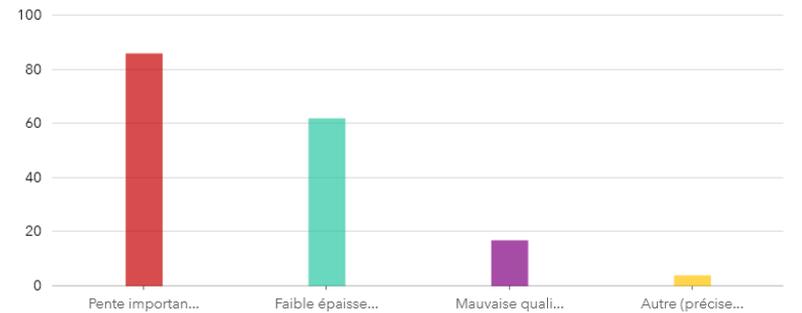


MÉTHODES ET OUTILS



• Avez-vous des contraintes liées à la qualité des terres

Colonnes Barre



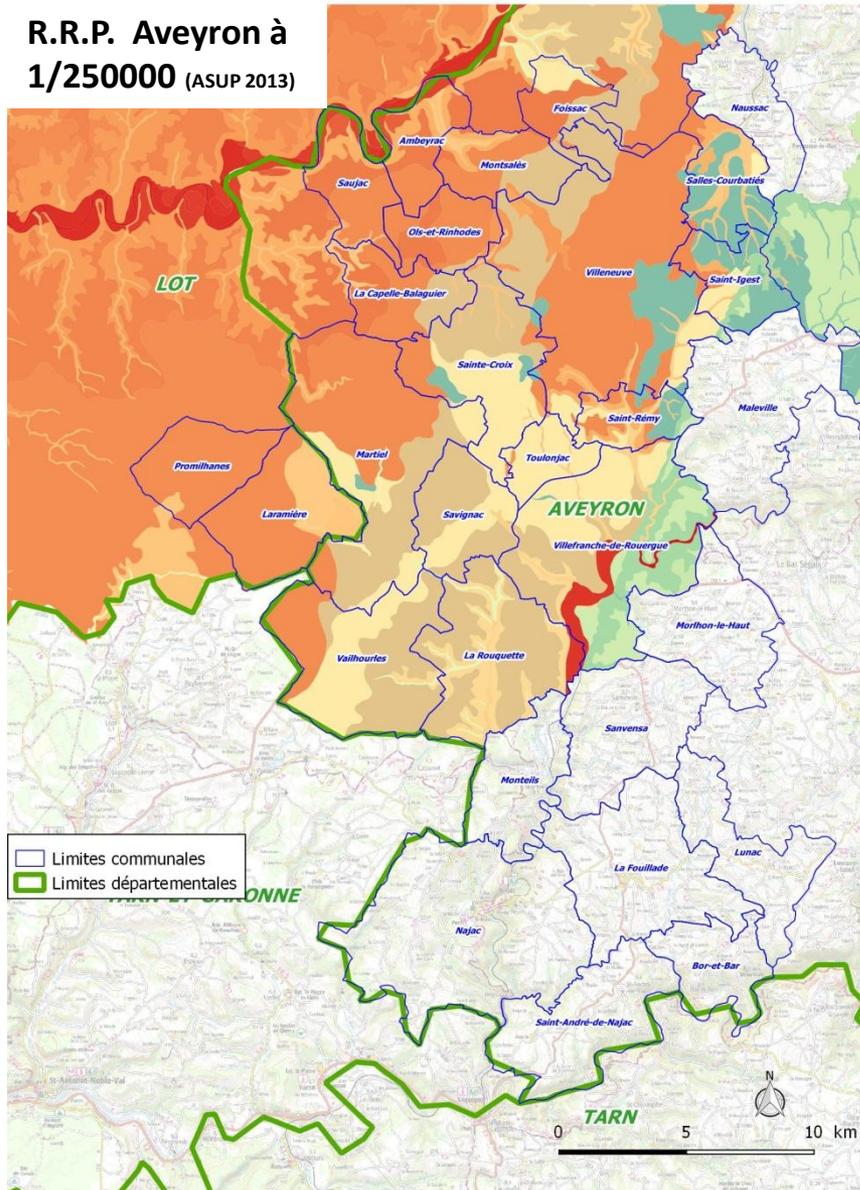
[Masquer la table](#)

Catégories vides

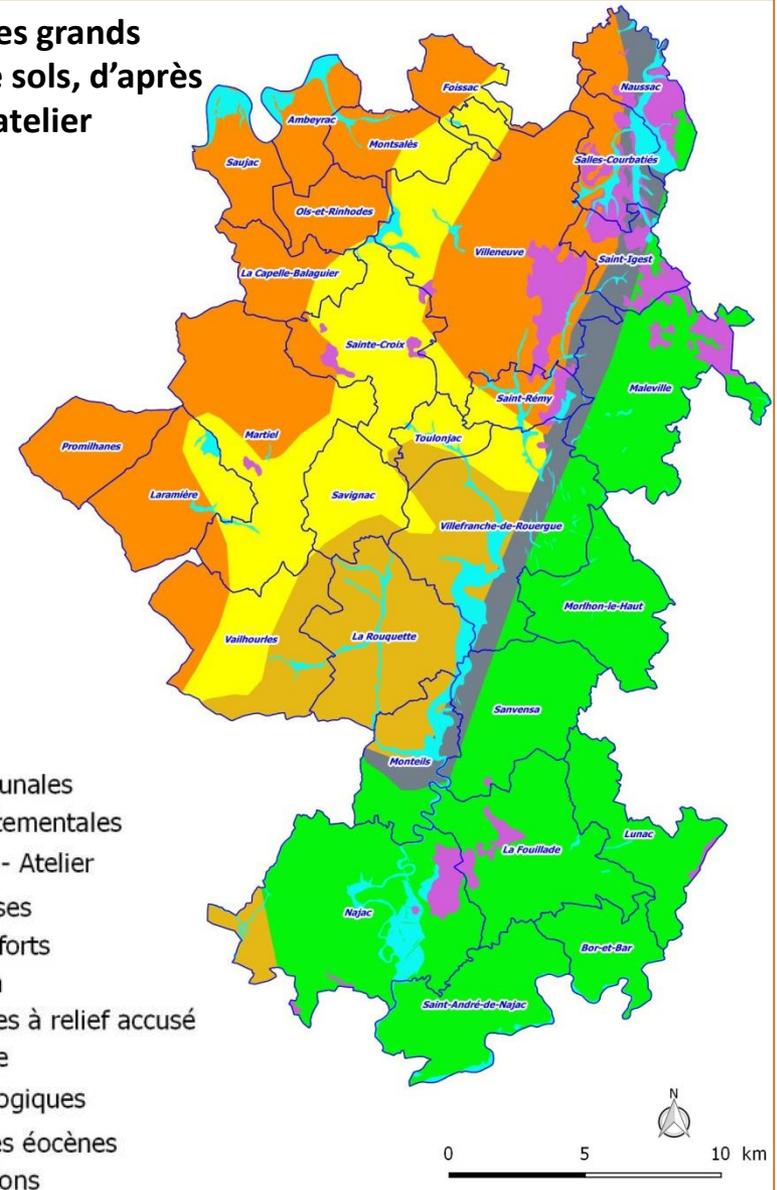
Réponses	Nombre	Pourcentage
Pente importante	86	47,25 %
Faible épaisseur du sol	62	34,07 %
Mauvaise qualité agronomique du sol	17	9,34 %
Autre (précisez)	4	2,2 %

PERCEPTIONS, PARTAGES ET COLLABORATIONS

R.R.P. Aveyron à
1/250000 (ASUP 2013)



Répartition des grands
ensembles de sols, d'après
un travail en atelier



- Limites communales
- Limites départementales

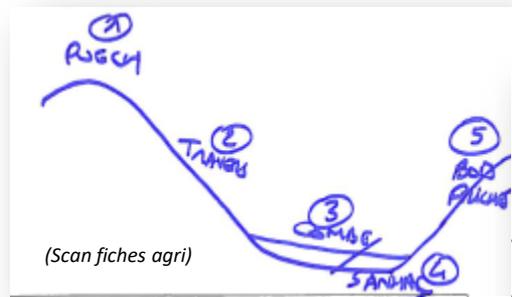
Ensembles de sols - Atelier

- sols des Causses
- sols des Terreforts
- sols du Ségala
- sols de Causses à relief accusé
- sols de la faille

Compléments géologiques

- sols des argiles éocènes
- sols des alluvions

RÉPARTITION DES SOLS DU SÉGALA, À DIRE D'AGRICULTEURS



(Scan fiches agri)
C'est la topo qui définit les sols
↓
TYPE DE SOL

Sol	Atouts/contraintes	Fonctions
Les Puechs : sommets et plateaux	Travail du sol plus facile, parcelles plus grandes mais sol séchant et problème de manque d'eau	Production : céréales et prairies Paysagère : lieu des repères (croix, chapelles...)
L'Estrade : les hauts plateaux avec peu de terre arable	Mécanisation possible, mais trop peu de « fond »	Production : prairies
Les Travers : l'essentiel du secteur	Parcelles assez grandes, mais sensibles à l'érosion. Il existe de nombreuses poches de cailloux (granite ou quartz)	Production : regroupe un peu toutes les possibilités Fonction paysagère Fonction support et qualité : lutte contre l'érosion
Les Combes, la Prade (= combe étendue)	Terres profondes, argileuses, fertiles, moins séchantes, mais travail sur des périodes plus courtes	Production : les terres les plus fertiles, pour le maïs et les céréales, le maraîchage
Les Sanhas : zone humide à l'abandon	Très humides, difficilement mécanisables, problèmes d'entretien	Production : très limitée, plutôt pâturage Environnement : fonction peu reconnue mais importante et peu aidée
Sols des bois et friches : pas d'appellation car oubliés	Problèmes de fortes pentes, peu d'atouts reconnus	Fonction paysagère (contraste) Production : très limitée sauf bois de chauffage et haies

L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE

- La notion de pédopaysage est pertinente pour les utilisateurs du sol au quotidien (polyculture-élevage - diversifications)
- Une conception partagée : il existe des couples sols/paysages
- IGCS et RRP : traduisent la nécessité de concevoir un territoire agricole avec ses terroirs complémentaires
- Le RRP permet d'élargir à l'échelle d'un territoire intercommunal des stratégies développées à l'échelle d'une exploitation, donc d'élaborer des scénarios futurs d'équilibre et de résilience = aménagement du territoire
- Enrichissements mutuels entre RRP (éléments de compréhension) et agriculteurs (éléments de fonctionnement) / Diagnostic agricole
- Les élus prennent conscience d'un espace complexe, manipulé par des acteurs (peu visibles) où des choix multiples sont faits

Merci pour votre attention !

